



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-97316>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-97316

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-96788

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Rognac

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21130081900128

**Ville :** ROGNAC

**Code postal :** 13655

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** CREATION D'ESPACES VERTS A ROGNAC : LA VOIE VERTE ET LABEL EFFINATURE AU SERVICE DU SQUARE H. GIRAUD ET DE L'ESPACE LAMARTINE

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45112710

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent marché porte sur l'aménagement du Square Henri Giraud et de l'Espace Lamartine à Rognac qui s'inscrit dans une volonté forte de la municipalité de réconcilier mémoire locale, nature méditerranéenne et transition écologique

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Rc - Ccap et Ae, Au lieu de 3 - Documents contractuels : Pièces particulières : - L'acte d'engagement (Ae) et ses éventuelles annexes financières pour chacun des lots - La Décomposition du Prix Global Forfaitaire (Dpgf) pour chacun des lots - Le mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat - Le cahier des clauses administratives particulières (Ccap) - Le cahier des clauses techniques particulières (Cctp) - Les fiches techniques des produits proposés pour chacun des lots - Le programme ou le calendrier détaillé d'exécution des travaux établi conformément aux dispositions de l'article

28.2 du Ccag travaux et comportant les dates de début et de fin des travaux - Les actes spéciaux de sous-traitance et leurs éventuels actes modificatifs, postérieurs à la notification du marché Pièces générales : - Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux (Ccag Travaux) (\*) -Le Cahier des Clauses Techniques Générales (Cctg) applicable aux prestations, objet du marché (\*) , lire 1.3 - Durée : Ajout : "Par dérogation à l'article 18.1.1. du Ccag travaux, ...." Suppression : Caractéristiques du délai d'exécution du marché : Par dérogation à l'article 18 du Ccag travaux, la date de commencement ne sera pas définie par ordre de service. 3 - Documents contractuels : Les pièces contractuelles du marché sont les suivantes et, en cas de contradiction entre leurs stipulations, prévalent dans cet ordre de priorité : - L'acte d'engagement (Ae) et ses éventuelles annexes financières pour chacun des lots - Le cahier des clauses administratives particulières (Ccap) - Le programme ou le calendrier détaillé d'exécution des travaux établi conformément aux dispositions de l'article 28.2 du Ccag travaux et comportant les dates de début et de fin des travaux - Le cahier des clauses techniques particulières (Cctp) - Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux (Ccag Travaux) (\*) - Le Cahier des Clauses Techniques Générales (Cctg) applicable aux prestations, objet du marché (\*) - L'offre technique du titulaire ; - Les actes spéciaux de sous-traitance et leurs éventuels actes modificatifs, postérieurs à la notification du marché - La Décomposition du Prix Global Forfaitaire (Dpgf) pour chacun des lots - Les fiches techniques des produits proposés pour chacun des lots Ajout 5.4. Coordonnées Opc

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/09/2025**